

## Citation style

Curty, Olivier: review of: Stéphanie Paul, Cultes et sanctuaires de l'île de Cos, Liège: Presses Universitaires de Liège, 2013, in: Museum Helveticum, 72(2015), 2, p. 246-247, DOI: 10.21245/rec.ant.1083958901, downloaded from Website



## copyright

This article may be downloaded and/or used within the private copying exemption. Any further use without permission of the rights owner shall be subject to legal licences (§§ 44a-63a UrhG / German Copyright Act).

il développe une étude des droits et devoirs, des *munera municipalia*, de la collecte de l'impôt et de la question des dettes fiscales, des privilèges civils et des modalités de sortie de l'*ordo decurionum*. Il poursuit sa réflexion sur les restrictions des libertés, conditions d'accès et de fonctionnement, de mobilité, puis il insiste sur les restrictions légales du droit de propriété, sur la famille et les successions, pour conclure par le déclin de l'institution; conclusion qu'il faut nuancer chronologiquement et spatialement.

Antonio Gonzales

**Luca Fezzi: Il rimpianto di Roma. Res publica, libertà 'neoromane' e Benjamin Constant, agli inizi del terzo millennio.** Stusma – Studi sul Mondo Antico 2. Le Monnier Università, Milano 2012. VIII, 182 p.

Lo svizzero H. B. de Constant de Rebecque (1767–1830), considerato il «padre del costituzionalismo liberale», è riuscito a opporsi al 'classicismo rivoluzionario', decretando la profonda soluzione di continuità fra i modelli greco-romani e la modernità: ciò avviene, in particolare, nel celebre discorso pronunciato nel 1819 e intitolato *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*, che parte con un paragone fra antichi e moderni, al quale segue una serrata critica all'imitazione giacobina degli antichi, per concludersi con alcune considerazioni sulla libertà politica e i suoi valori. Va notato, però, che Atene è esclusa dal novero delle società antiche, poiché è considerata «quasi moderna», mentre Roma occupa un posto speciale. Constant fu sempre affascinato dal paradigma della *res publica* romana, e Fezzi descrive proprio tale interesse seguendone le fila, mostrandone le evoluzioni e i ripensamenti. Il discorso del 1819, infatti, «si rivela quindi tappa di una complessa evoluzione intellettuale non priva di ripensamenti e fortemente determinata – come del resto è naturale – da una nutrita serie di fattori» (143–144). L'A. riesce con successo a seguire gli sviluppi teorici del pensatore che si misura con l'antichità, e allo stesso tempo misurando tali concezioni con le ultime teorie storico-politiche europee contemporanee, sviluppatasi sul finire del XX secolo. L'operazione è più che riuscita: il volume è molto denso, meditato ed equilibrato, non adatto al lettore svogliato. Si tratta di un'opera difficile, inutile nascondere, ma che appagherà sicuramente il lettore volenteroso ed esigente.

Nicola Serafini

**Daniel Barbu/Philippe Borgeaud/Mélanie Lozat/Nicolas Meylan/Anne-Caroline Rendu Loisel: Le savoir des religions. Fragments d'historiographie religieuse.** InFolio, Gollion 2014. 560 S.

Der vorliegende Sammelband ist das Resultat des vom Schweizerischen Nationalfonds geförderten Forschungsprogramms der Universität Genf «Acteurs de la fabrique des savoirs et construction de nouveaux champs disciplinaires». Darin wird in erster Linie mit den Mitteln der historischen Komparatistik der Frage nachgegangen, wie in einer Gesellschaft Wissen über Religion konstituiert wird und wie religiöse Erinnerungskultur entsteht. Die Publikation ist in 3 grosse Kapitel eingeteilt. Das 1. Kap. «Ateliers antiques» (17–203) vereint Beispiele aus Indien, Ägypten und Griechenland. Ziel der Fragestellungen ist es zu verstehen, wie die untersuchten Gesellschaften oder Gesellschaftsgruppen «ihr» religiöses Wissen schaffen und übertragen. Im zweiten Kapitel «Polémiques chrétiennes» (207–405) wird analysiert, wie das frühe Christentum seine religiöse Identität durch Abgrenzung und Umdeutung schafft. Das letzte Kap. «La fabrique d'une histoire des religions» (409–538) ist der Geschichtsschreibung gewidmet und reflektiert die ihr inne wohnenden Erkenntnisinteressen. Die Herausgeber betonen, dass das Buch keine umfassende Darstellung des Themas bietet, sondern vielmehr als «invitation au voyage» zu verstehen sei. Eine Einladung, welche die Rezensentin gerne annimmt: Das Buch setzt Bekanntes in neue Kontexte, deckt Unbekanntes auf und liefert mannigfache Anregung zu weiterführender Forschung.

Nina Mekacher

**Stéphanie Paul: Cultes et sanctuaires de l'île de Cos.** Kernos, Supplément 28. Kernos, Liège 2013. 438 p., 12 fig., 2 pl.

Le livre de S. Paul est consacré à la religion sur l'île de Cos. Cette dernière est surtout connue pour son sanctuaire d'Asclépios. Elle comportait, au V<sup>e</sup> s. a.C., plusieurs cités qui se sont réunies en synécisme en 366 a.C., probablement à la suite d'une *stasis*. Elles ont pris comme nom générique celui de l'île. Ce synécisme, qui a entraîné de multiples répercussions dans tous les domaines, est bien

documenté épigraphiquement. Il marque par conséquent le point de départ de l'enquête de l'A. En effet, comme cette dernière analyse les aspects religieux, elle se sert, pour ainsi dire, exclusivement des inscriptions. Pour la période hellénistique (IV<sup>e</sup>– I<sup>er</sup> a.C.), il s'agit surtout de décrets de toutes sortes, («lois religieuses», règlements culturels, etc.), tandis que l'époque romaine se caractérise plutôt par des dédicaces et des inscriptions honorifiques.

Dans la première partie de son enquête, l'A. passe en revue les différents cultes de l'île-cité. C'est ainsi qu'elle étudie celui de Zeus, particulièrement bien attesté avec ses épiclèses variées. Toujours dans ce contexte, l'A. étend son enquête à l'*Asklépieion* et aux dèmes; elle réserve une place particulière à celui d'Halasarna en raison de l'importance du sanctuaire d'Apollon qui s'y trouve; la même attention est portée à celui d'Isthmos situé sur l'emplacement de l'ancienne cité d'Asty-palaia. Pour cette raison, il est reconnu pour l'intensité de sa vie culturelle.

Dans la seconde partie, l'A. étudie les différentes divinités qui constituent les panthéons de Cos. Elle tente d'assigner à chaque divinité un «champ d'action» spécifique que ce soit dans les domaines politique ou privé. Mais, comme elle le reconnaît elle-même (325): «toutefois, force est de constater qu'aucun des autres champs d'action envisagés ne peut être complètement dissocié du premier [*i.e.* le champ politique] dans la mesure où chacun relève toujours, de près ou de loin, de la 'cité'». Malgré cette faiblesse, son enquête aboutit tout de même à des résultats convaincants.

Ainsi, en conclusion, peut-on souligner que l'étude des diverses divinités de Cos fera date. En effet, au-delà de son analyse locale, cette dernière permet d'appréhender certains aspects généraux de la religion grecque aux époques hellénistique et romaine. Ce n'est là qu'un de ses nombreux mérites.

Olivier Curty

**Michaela Rücker: "Pharmakeia und crimen magiae". Frauen und Magie in der griechisch-römischen Antike.** Philippika 78. Harrassowitz, Wiesbaden 2014. VIII, 256 p.

Toutes les femmes sont des sorcières, ce préjugé de longue durée est bien connu, mais il n'avait pas fait jusqu'ici l'objet d'une thèse de doctorat. Rücker a relevé le défi à l'Université de Leipzig en se concentrant sur une facette du sujet, les procès accusant des femmes de pratiques magiques dans le monde gréco-romain, engageant une réflexion plus large sur la notion culturelle de magie dans une perspective juridique et genrée. Les sources étudiées concernent principalement l'Athènes classique (V<sup>e</sup>–IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.), l'époque républicaine et le principat (IV<sup>e</sup> s. av.–I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.). L'approche est essentiellement philologique et historique, et n'inclut pas le matériel archéologique ni l'iconographie, à l'exception des tablettes de défixion (sur cet aspect de la magie antique, voir le bilan historiographique récent dans *Dialogues d'histoire ancienne*, suppl. 14, 2015, 169–190). À l'introduction, qui pose la problématique dans l'histoire de la recherche, succède un deuxième chap. qui définit de manière détaillée le champ conceptuel de la magie, en partant de sa terminologie et des définitions antiques qui révèlent la porosité des limites entre religion, science et magie, puis examine la diversité des acteurs et des pratiques (9–104). Les troisième et quatrième chap. constituent le cœur de l'ouvrage («Zaubervorwürfe als politische oder propagandistische Mittel? Frauen vor Gericht»). R. analyse à partir d'études de cas comment à Athènes (105–141), puis à Rome (143–209), des femmes furent accusées d'être les auteures ou instigatrices d'atteintes à la santé, voire de meurtres. R. replace ces cas dans leur contexte juridique, et confronte les résultats à ceux tirés aujourd'hui du contraste entre la représentation littéraire d'un praticien presque toujours de sexe féminin, et les textes épigraphiques ou sur papyrus où la femme est au contraire la victime qu'un homme essaie de posséder. La conclusion synthétise les résultats (211–216). Les procès examinés possèdent tous une dimension politique chevillée au statut de citoyen de la victime. Il est impossible de conclure à l'existence de pratiques jugées exclusivement féminines. L'usage de *pharmakeia*, *epodai*, *ueneficia* ou *cantiones* constitue un des moyens de diffamer l'accusé, qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme. Complété par une riche bibliographie et des index détaillés, l'ouvrage apporte une contribution bienvenue au mouvement de renouveau que connaît l'histoire de la magie depuis une quinzaine d'années.

Véronique Dasen